

## Tout savoir sur le Conservatoire national des arts et métiers



Fondé en pleine Révolution française via un décret de la Convention, le 10 octobre 1794, sur la proposition de l'abbé Henri Grégoire, le Conservatoire national des arts et métiers est un établissement d'enseignement supérieur unique dans notre pays par son histoire, son patrimoine, l'importance de son réseau autant que dans les territoires qu'à l'international ainsi que par la diversité de ses actions.

